

Changement d'adresse de personnes physiques ou morales

Si le changement d'adresse concerne une personne physique, le champ «Société» peut être laissé vide. S'il s'agit d'une personne morale, il faut indiquer aussi le nom et le prénom du fondé de procuration.

Le preneur d'assurance atteste que les informations fournies ci-dessous sont véridiques et complètes. Toute modification doit être communiquée spontanément à YOUPLUS Assurance SUISSE SA.

PRENEUR D'ASSURANCE

N° de police

Société Nécessaire uniquement pour les personnes morales

Appellation Monsieur Madame

Nom

Prénom

Ancienne adresse

Rue N°

NPA Localité

Pays

Nouvelle adresse

Rue N°

NPA Localité

Pays

Téléphone privé

Téléphone mobile ou professionnel

E-Mail

Valable à partir du Jour/Mois/Année

Remarques

Preneur d'assurance / Fondé de procuration

Lieu, date

Signature

Prière d'envoyer ce formulaire dûment rempli à l'adresse ci-dessous.